



# Association Sportive Informations et Inscriptions 2023-2024

publié le 07/09/2023 - mis à jour le 08/09/2023

## ASSOCIATION SPORTIVE

Madame, Monsieur,

Au sein du collège fonctionne une association sportive véritable prolongement des cours d'EPS. Elle est affiliée à l'UNSS (Union National du Sport Scolaire). Elle fonctionne comme un club multisports, chaque élève pouvant pratiquer les activités de son choix :

- Sports de raquette (Badminton, Tennis de table)
- Futsal
- VTT
- Athlétisme (Cross, course, saut, lancer)
- Gymnastique sportive Filles
- Fitness
- Initiation sports de combat
- Natation
- Activités de Pleine Nature (Raid, Course d'Orientation, Escalade)

Elle est encadrée par 4 professeurs : M. Riquin, Mme Tribot, M. Martin et Mme Beligaud.

Elle est ouverte à tous les élèves de l'établissement de la 6ème à la 3ème quel que soit leur niveau.

Cette association a pour but d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives et l'apprentissage de la vie associative. Elle permet au plus grand nombre de se préparer, de se perfectionner, de s'exprimer à son meilleur niveau et de se former aux responsabilités de jeune officiel.

L'Association Sportive du collège propose aux élèves volontaires de pratiquer, en plus des 3 heures ou 4 heures de cours d'EPS, une ou plusieurs activités.

**Les compétitions auront toujours lieu le mercredi après-midi.**

Nous tenons à vous informer dès aujourd'hui sur les conditions d'inscription

### Pour être licencié, il faut :

- ▶ une autorisation parentale
- ▶ une cotisation de 20 euros (en chèque de préférence, à l'ordre de « Association Sportive Collège Descartes »).
- ▶ Ou une cotisation et un t-shirt de l'AS 30 euros.

**Les inscriptions auront lieu au gymnase de 13h à 13h45 les lundi 11 et mardi 12 septembre 2023  
Si votre enfant souhaite faire un essai, il pourra s'inscrire ultérieurement !**

Vous pourrez obtenir de plus amples renseignements et retirer les fiches d'inscription auprès des professeurs encadrant l'activité.

